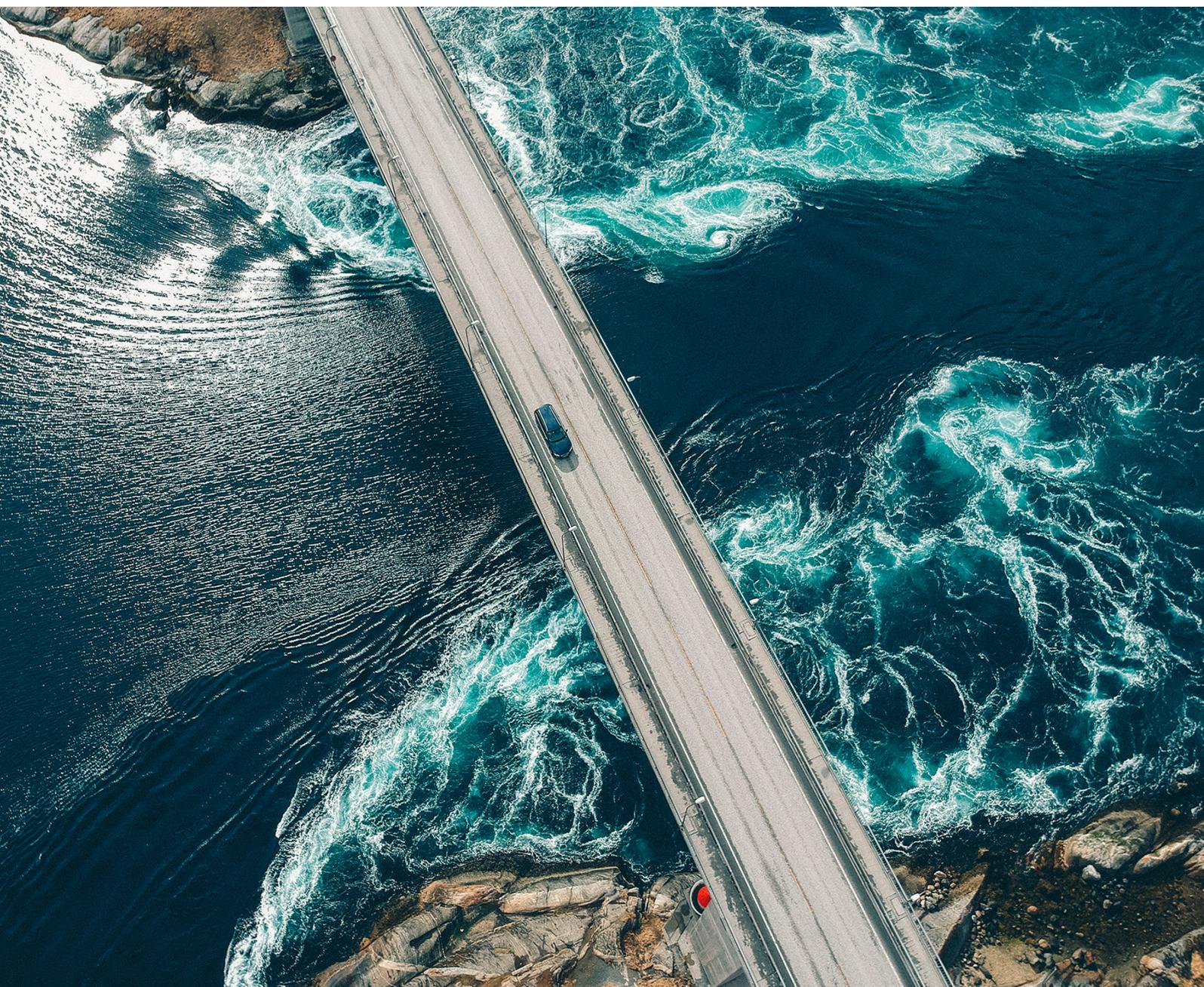


T2 2024

# Rapport d'engagement

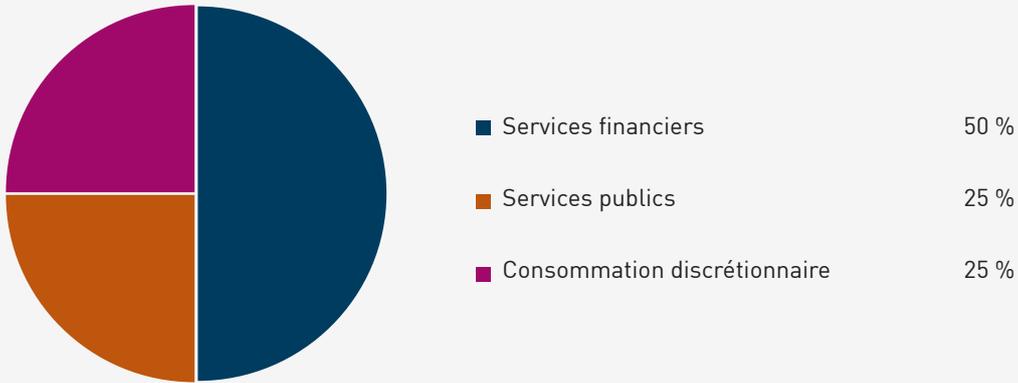


# TABLE DES MATIÈRES

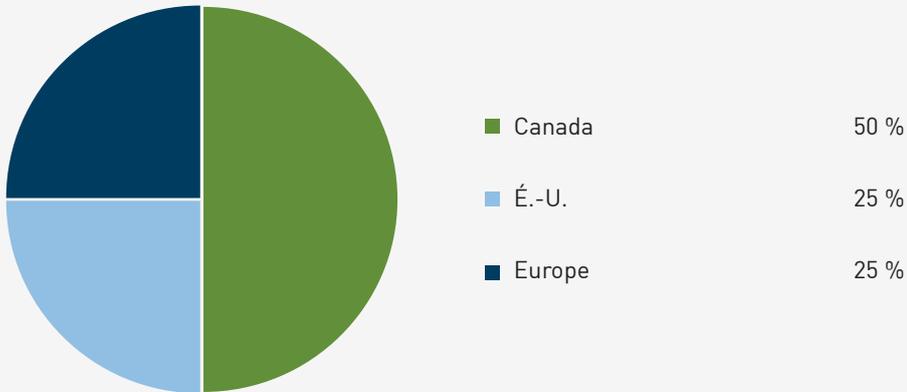
<b>RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DU T2 2024</b>	<b>3</b>
<b>RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CUM 2024</b>	<b>4</b>
<b>NOS ENGAGEMENTS</b>	<b>5</b>
Prêteur aux consommateurs à risque	5
Producteur d'électricité canadien	6
Fabricant d'équipement automobile d'origine	7

## Répartition des engagements du T2 2024

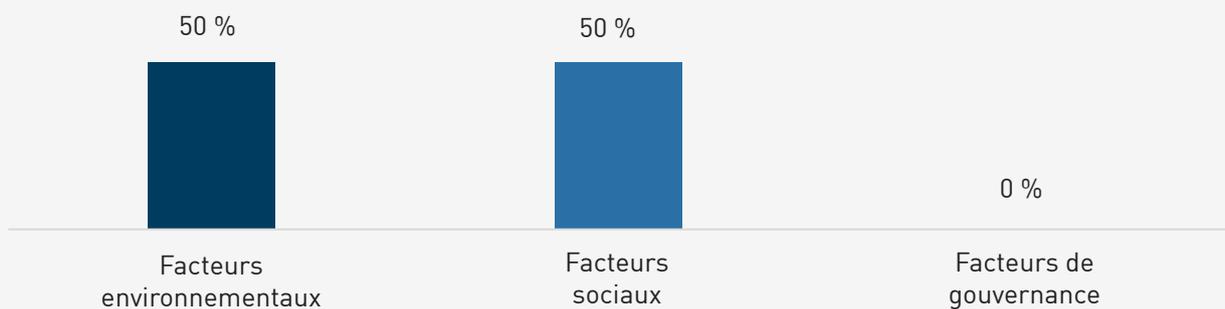
### Engagements par secteur



### Engagements par zone géographique



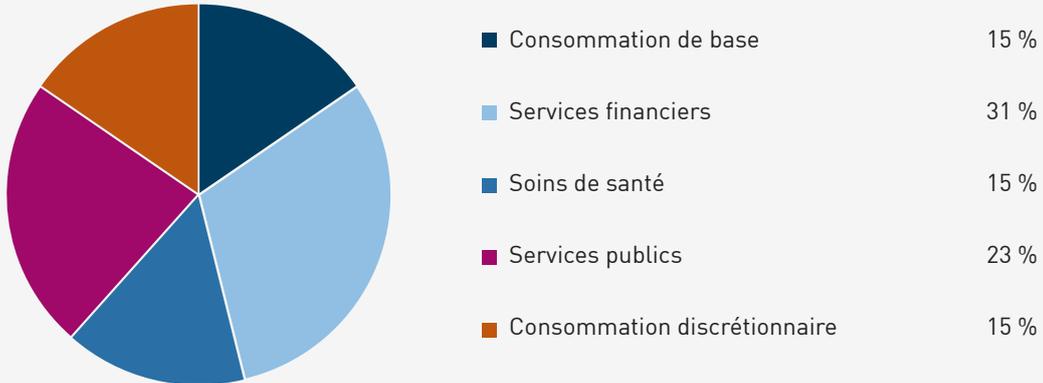
### Sujets de discussion ESG



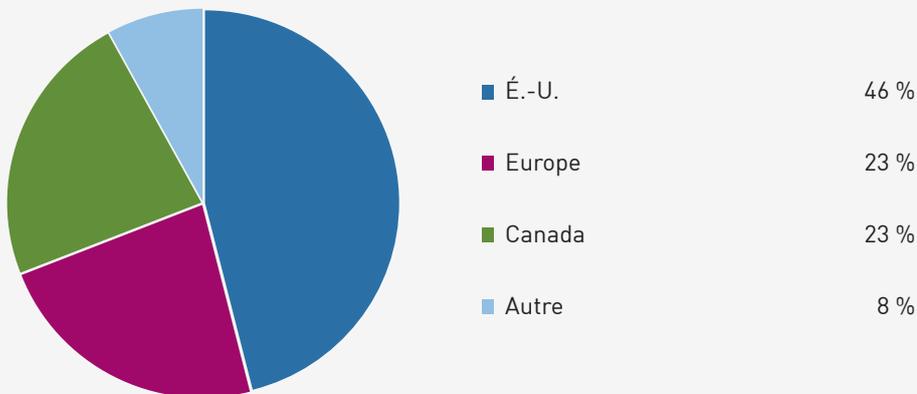
Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

## Répartition des engagements CUM 2024

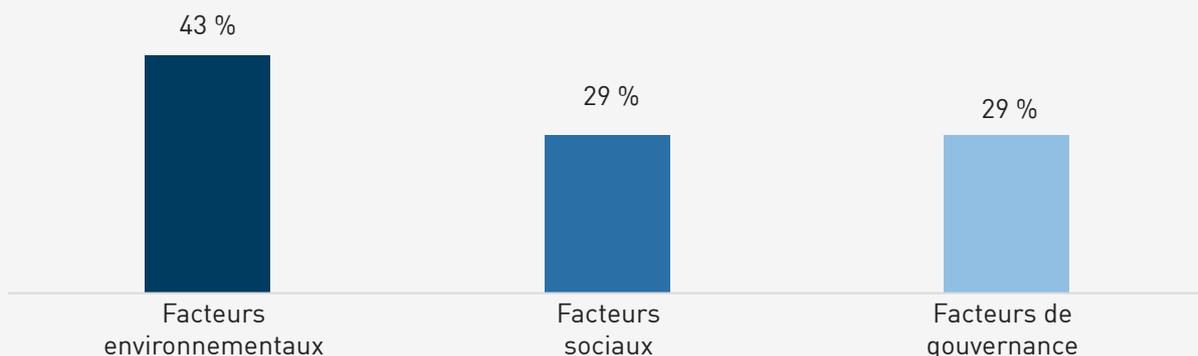
### Engagements par secteur



### Engagements par zone géographique



### Sujets de discussion ESG



Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

# Nos engagements

## Producteur d'électricité canadien



Secteur : Services publics

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux

### Motif de l'engagement

- Notre engagement auprès de cet émetteur suit un format similaire à celui d'autres discussions avec des producteurs d'électricité qui ont des émissions de gaz à effet de serre (GES) élevées. Comme ses pairs, cet émetteur doit élaborer un plan de transition vers des sources d'énergie plus durables. Nous participons également à cet engagement dans le cadre de l'initiative Engagement climatique Canada (CCE), qui vise à faciliter le dialogue entre le secteur financier et l'industrie afin de promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre.

### Faits marquants et résultats

- Au cours de l'appel, l'émetteur a exprimé son engagement envers diverses stratégies de décarbonation. Il s'agit notamment de nouveaux investissements dans des sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne et l'énergie solaire, des projets de rééquipement d'installations éoliennes et solaires existantes et des investissements dans le gaz naturel à mi-vie. Pour gérer les coûts, la société prévoit mettre sur pied deux projets d'énergie renouvelable par année.
- Au départ, on s'attendait à ce que les énergies renouvelables jumelées aux batteries rendent le gaz naturel obsolète. Toutefois, la demande record d'électricité a ralenti cette progression. L'avènement de l'IA, qui nécessite plus d'énergie pour faire fonctionner les ordinateurs et les centres de données, a encore augmenté le besoin d'électricité supplémentaire. La société a également insisté sur l'importance du gaz naturel comme source fiable et abordable, qui s'allie mieux aux sources d'énergie renouvelable intermittentes.
- Elle prévoit remplacer complètement le charbon avec un projet de conversion du charbon au gaz. Ce projet vise à :
  - Convertir les turbines au charbon en turbines au gaz naturel;
  - Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 3,4 millions de tonnes par année par rapport aux niveaux de 2019.
- Nous sommes satisfaits de la stratégie de la société visant à réduire les émissions et à nous préparer à la transition énergétique. La société est en voie d'éliminer l'utilisation du charbon d'ici début 2025.
- Cet émetteur a récemment été ajouté à notre portefeuille. Depuis que nous avons pris cette position, nous l'avons réduite pour profiter un tant soit peu de la hausse du prix des obligations. Nous n'avons plus de positions en cours.

## Fabricant d'équipement automobile d'origine



Secteur : Consommation discrétionnaire

Zone géographique : Europe

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux

### Motif de l'engagement

- Nous nous sommes entretenus avec cet important constructeur automobile pour mieux comprendre son approche de la transition des véhicules à essence aux véhicules électriques à batterie (VEB). Les véhicules à gaz, avec leurs moteurs à combustion interne et leurs systèmes d'échappement, contribuent de manière significative aux émissions mondiales. Bien que les véhicules hybrides aient offert une première solution de rechange, les progrès récents de la technologie des batteries, comme les charges durables, ont positionné les VEB comme une solution viable pour lutter contre la pollution liée aux voitures.

### Faits marquants et résultats

- Au cours de notre discussion, le fabricant d'automobiles a indiqué que, à l'heure actuelle, la demande de VE dans le segment supérieur du marché demeure relativement faible. Toutefois, il prévoit que d'ici fin 2027, une partie importante, soit environ 75 % de ses dépenses en capital, soit consacrée aux investissements dans les véhicules électriques. Il s'est également engagé à construire des installations de fabrication carboneutres d'ici 2030.
- Sa stratégie actuelle consiste conclure des partenariats avec des entreprises novatrices dans le domaine de la technologie des véhicules électriques. Il prévoit investir plus de 200 millions de dollars entre 2023 et 2026 pour acquérir une technologie exclusive qui sera intégrée à ses véhicules.
- Bien que les pressions réglementaires exercées par le passé sur les petits fabricants aient été limitées, on s'attend à ce qu'elles augmentent vers la fin de la décennie. Par conséquent, l'entreprise adopte une approche prudente à l'égard de l'adoption des VE, privilégiant les objectifs financiers à court et à moyen terme tout en gardant les VE comme une possibilité à long terme à mesure que la demande augmente.
- Ce constructeur automobile auprès duquel nous avons initié une petite position a récemment été ajouté à notre portefeuille. Notre intention n'est pas de conserver cette position sur une longue période, mais plutôt de tirer parti des catalyseurs à moyen terme.
- Dans le cadre de notre engagement, notre opinion n'a pas changé, et il n'y a eu aucune incidence sur les opérations.

## Prêteur aux consommateurs à risque



Secteur : Services financiers

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Facteurs sociaux

### Motif de l'engagement

- Compte tenu du contexte de hausse des taux d'intérêt, emprunter est devenu de plus en plus difficile pour les consommateurs. Ceux qui n'ont pas accès au crédit auprès des banques et des prêteurs traditionnels se tournent souvent vers les prêteurs privés, qui peuvent exiger des taux exorbitants.
- Nous avons discuté avec cet émetteur de sa responsabilité sociale en tant que prêteur aux emprunteurs vulnérables, et pour nous assurer qu'il n'exacerbe pas ses difficultés financières. Cet émetteur fait partie de notre portefeuille depuis longtemps. Nous détenions initialement une position importante, que nous avons progressivement réduite à mesure que nous avons saisi la valeur relative qu'il offrait. À présent, nous avons complètement liquidé cette position.

### Faits marquants et résultats

- Les employés de l'émetteur qui octroient du crédit aux consommateurs sont formés pour les aider à comprendre les rapports de solvabilité de leurs clients et les étapes nécessaires à l'amélioration des cotes de crédit. Ils suivent également le nombre d'emprunteurs dont la cote de crédit s'améliore après avoir utilisé leurs services. Un client sur trois obtient un prêt préférentiel, et 60 % des clients affichent une amélioration de leur cote de crédit
- La société a harmonisé la rémunération de son personnel de vente avec les résultats positifs pour les consommateurs. Sa structure de rémunération est fondée à 50 % sur l'émission et à 50 % sur le rendement du portefeuille.
- Malgré tous les efforts déployés, certains prêts ne sont pas remboursés. L'émetteur dispose d'une équipe de résolution centralisée pour gérer ce genre de problème. Le recouvrement des créances est assuré par une équipe interne qui s'efforce de résoudre les problèmes avec les emprunteurs touchés de façon équitable et transparente
- Notre engagement a eu une incidence positive sur notre perception de l'émetteur et de son approche à l'égard des clients à risque. Cependant, nous croyons qu'il peut améliorer la formalisation de sa stratégie ESG. Cet engagement n'a pas eu d'incidence sur nos décisions en matière d'opérations.

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

RP Investment Advisors LP (« RPIA ») fournit les renseignements figurant dans les présentes à titre informatif seulement. Ils ne tiennent pas lieu de conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux, de conseils de placement ou autres, et personne ne devrait utiliser ce contenu ou s'y fier à cet égard sans obtenir les conseils professionnels appropriés. Ils proviennent de sources jugées fiables, bien que leur exactitude ou leur exhaustivité ne soit pas une garantie; RPIA n'assume aucune responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit en les fournissant. Des modifications peuvent être apportées aux renseignements fournis et RPIA n'est aucunement tenue de communiquer les révisions ou les mises à jour des renseignements présentés. Sauf indication contraire, tous les renseignements proviennent de RPIA. Les renseignements présentés ne constituent pas le fondement d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les produits et services de RPIA ne sont offerts que dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts et aux investisseurs qui y sont admissibles en vertu des règlements applicables.

RPIA est un signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU et, dans le cadre de notre engagement, nous tenons compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans nos activités d'entreprise, y compris notre processus de placement. Les facteurs ESG sont des considérations importantes dans notre processus de gestion des placements, mais ils s'ajoutent à nos principales fonctions de recherche et d'analyse financière et de crédit.

Les facteurs ESG qui peuvent être pris en compte dans le cadre de notre processus de placement comprennent les questions relatives au changement climatique, à l'utilisation de l'énergie, à l'efficacité énergétique, aux émissions, aux déchets, à la pollution, aux droits de la personne, aux répercussions sur les collectivités locales, aux pratiques de travail, aux conditions de travail des employés, à la santé et à la sécurité de nos employés et de ceux de nos sociétés affiliées, aux relations avec les employés et à la diversité des employés, à la rémunération des dirigeants, aux pots-de-vin et à la corruption, à l'indépendance du conseil d'administration, à la composition et à la diversité du conseil d'administration, à l'alignement des intérêts des actionnaires sur ceux des dirigeants, aux droits des actionnaires et aux politiques des sociétés en matière de facteurs ESG.

L'intégration des facteurs ESG, y compris les composantes liées à l'engagement des émetteurs, est une approche de placement à l'échelle de la société, mais la pondération et l'importance de cette approche dans notre processus de gestion des placements peuvent varier d'un fonds d'investissement que nous gérons à l'autre. L'utilisation du Baromètre RP et l'engagement de l'émetteur peuvent ne pas s'appliquer de façon égale à tous les émetteurs, titres et décisions d'investissement prises par RPIA. Les exemples de titres et d'opérations sont présentés à titre d'illustration et ne reflètent pas nécessairement une décision d'investissement pour toutes les stratégies ou tous les fonds gérés par RPIA. Il y a toujours lieu de se reporter aux documents de placement pertinents pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs et les stratégies de placement d'un fonds donné ainsi que sur les risques qui y sont associés. La prise en compte et la mise en œuvre des facteurs ESG sont également soumises aux politiques internes de placement et de gestion des risques de RPIA et peuvent être révisées en fonction des exigences de convenance des placements, du positionnement actuel du portefeuille et des facteurs économiques et de marché externes.

La pondération des facteurs ESG dans le processus de placement du Fonds de revenu stratégique plus RP, du Fonds alternatif d'obligations mondiales RP et du Fonds d'obligations à escompte objectif 2026 est plus faible que celle de l'analyse financière et de crédit de base utilisée dans la gestion de ces fonds. Veuillez vous reporter au [prospectus simplifié](#) pour obtenir de plus amples renseignements.



## **RPIA**

43, Avenue Hazelton  
Toronto (Ontario)  
M5R 2E3

[www.rpia.ca](http://www.rpia.ca)

Adresse de courriel : [esg@rpia.ca](mailto:esg@rpia.ca)

Requêtes générales : 1-647-776-1777

Services aux investisseurs : +1 647 776 2566